

Mobilité

Le point sur les projets
communaux en cours

Page 6

Participation citoyenne

Café Police et Questions mobilité :
venez poser vos questions !

Page 7 & 8





LA QUALITÉ DE VIE AU CŒUR DES QUESTIONS LIÉES À LA MOBILITÉ

La mobilité, ce mot connu de tous, est aujourd'hui devenue un thème qui se doit d'être au cœur des réflexions de chaque projet, qui plus est dans une commune en plein développement. Mais qui dit ville en devenir dit également nouvelles infrastructures ou encore renforcement de la cohésion sociale, impliquant des coordinations entre tous les services de l'administration.

Au Mont-sur-Lausanne, de grandes réalisations sont à venir. Je pense notamment au prolongement de la ligne tl 22, à l'arrivée prochaine de la ligne tl 3 jusqu'au quartier de Maillefer ou encore à l'opportunité de créer une ligne depuis la Blécherette jusqu'au terminus du Grand-Mont (lire en p. 6). Mais aussi aux espaces dédiés à la mobilité active (piétons, vélos, etc.) et aux personnes à mobilité réduite qui permettront de relier des quartiers entre eux ; comme le Grand-Mont au collège du Mottier ou le futur secteur de Ferrajoz-Millière au terminus du Grand-Mont. Relier l'est et l'ouest de la commune par des traversées piétonnes à la route de la Blécherette, créer un espace piétons-vélos depuis la route du Jorat jusqu'au centre sportif du Châtaignier... un programme ambitieux porté par les services communaux représentés par une équipe transversale au sein du Groupe mobilité.



Tous ces projets, en cours de validation auprès du Canton ou à l'étude, prennent souvent plusieurs années avant leur réalisation concrète. En effet, ces infrastructures, entraînant des aménagements routiers importants, doivent faire l'objet de collaborations étroites avec les communes voisines, les services cantonaux, les Transports publics lausannois, les différents services communaux, tout en prenant en compte les modes de vie d'aujourd'hui.

En parallèle, la Municipalité et son administration cherchent constamment des moyens alternatifs pour améliorer la qualité de vie des Montains et faciliter le report modal, qui consiste à limiter l'impact du transport individuel motorisé et du trafic pendulaire en privilégiant une approche multimodale plus respectueuse de l'environnement. Bancs-bus, bandes cyclables, aménagements de modération de trafic, parkings-relais, espaces vélos et trottinettes adaptés, tant aux arrêts tl que sur les différents lieux de rencontre comme au châtaignier : les solutions sont multiples et elles se construisent avec la population.

Car nous souhaitons développer notre commune avec les habitants en prenant en compte leurs expériences et leurs besoins. Ce sera le cas le 22 novembre, lors de la rencontre « Questions mobilité » ouverte à tous (voir en p. 7), mais aussi le 30 novembre avec le premier Café Police-Population organisé conjointement par notre Police administrative et la Gendarmerie vaudoise (p. 8). Des échanges participatifs qui seront amenés à se reproduire aussi souvent que possible !

Nadège Longchamp, municipale Infrastructures, mobilité et sécurité

À la Une :

Plans de mobilité, report modal, transports publics : la Commune travaille activement sur de nombreux projets afin d'améliorer la qualité de vie des Montaines et Montains. © Maxime Fayet

EN BREF

Économies d'énergie

Lors de sa séance du 4 octobre 2022, la Municipalité a décidé d'appliquer au sein de l'administration communale les recommandations d'économies d'énergie suivantes, émises par la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie :

- Limitation à 20°C de la température des bureaux et salles de classe ;
- Limitation à 17°C de la température des salles de sport et ateliers ;
- Interdiction de maintenir les fenêtres ouvertes en imposte. Aération uniquement par à-coups ;
- Interdiction des chauffages mobiles dans les bâtiments communaux, y compris dans les collèges.



La Municipalité a également décidé, comme condition au permis de construire, de retarder la mise en service d'installation destinée à chauffer les piscines ou toute autre installation de loisirs jusqu'au 1^{er} mai 2023. Cette mesure ne concerne que les nouvelles installations chauffées à l'électricité et est limitée dans le temps dans le contexte de la crise énergétique.

Cellule énergie

Par ailleurs, en date du 30 août 2022, la Municipalité a mis sur pied une **Cellule énergie** qui fonctionne comme aide à la décision tout en ayant une liberté d'action propre pour initier des mesures d'économie d'énergie au sein de l'administration. Cette cellule a pour mission principale de garantir un plan de continuité de l'administration et de faire en sorte que la Com-

mune puisse également, dans la mesure de ses compétences et dans la ligne des directives cantonales et fédérales, offrir conseil et soutien à la population.

Kit « équiwatt chez moi »

La Municipalité souhaite aussi accompagner sa population dans ses économies d'énergie. À ce titre, le kit « équiwatt chez moi » est désormais disponible au prix de 10.- à l'accueil de l'administration. Celui-ci a pour but de sensibiliser les Montains à la consommation d'énergie et se compose d'un économiseur d'eau, d'une ampoule LED de 6W, d'un pommeau de douche économique, d'une prise à interrupteur déporté, d'un thermomètre d'ambiance et d'un autre pour le frigo.

Appel à projets

La Municipalité s'apprête à lancer un appel à projets pour occuper l'espace de l'ancien café de La Châtaigne. Objectif : valoriser l'économie locale, durable et de proximité dans un « pop-up store » ; lieu hybride d'échanges et de rencontres propice à créer une centralité forte et à renforcer notre identité communale entre ville et campagne. Plus d'infos bientôt sur nos canaux de communication.

Plantation de haies

Grâce à une subvention du Parc naturel du Jorat, qui soutient des projets favorables à la biodiversité, la Municipalité annonce qu'une haie vive d'arbustes indigènes a pu être plantée cet automne autour du complexe sportif du Châtaignier, de la déchèterie et du bâtiment de la voirie de Manloud.

Police des constructions

Le 1^{er} novembre 2022, un nouveau règlement entre en vigueur concernant les émoluments administratifs en ma-

tière d'aménagement du territoire et des constructions. Adopté le 28 mars 2022 par le Conseil communal, puis approuvé par le Canton le 23 août, ce nouveau règlement remplace l'ancien datant de 1977. Pour plus d'infos, le préavis est disponible ici : linktr.ee/montjournal.

Séances d'information sur l'assurance maladie

En 2023, la forte augmentation des primes d'assurance aura un impact sur le budget de la population. Vous vous demandez comment optimiser votre couverture de base, changer d'assureur ou demander un subside ? Les professionnels de l'Association Régionale de l'Action Sociale Prilly-Échallens (ARASPE) vous renseigneront gratuitement sur l'assurance de base et répondront à toutes vos questions lors de quatre soirées d'information.

- Mardi 1^{er} novembre, de 19h à 20h, salle villageoise de Cugy ;
- Jeudi 3 novembre, de 19h à 20h, grande salle de Prilly ;
- Vendredi 4 novembre, de 19h à 20h, salle du conseil d'Échallens ;
- Mardi 8 novembre, de 19h à 20h, Centre communal du Verger à Penthalaz.



Venez poser vos questions et demander une aide administrative pour procéder aux différents changements possibles. L'entrée est libre et gratuite. Si possible, merci d'annoncer votre présence à la soirée de votre choix à l'adresse mail : info@araspe.ch.

**UN SEUL LIEN
POUR TOUT !**

Pour vous faciliter la vie, tous nos contenus numériques et la version pdf de ce numéro sont accessibles par un lien ou un code QR unique.



www.linktr.ee/montjournal

REFLETS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2022

Cette séance chargée de la rentrée du 10 octobre 2022 était présidée pour la première fois par M. Barry Lopez (AM). Durant son discours de bienvenue, le Président a rappelé à toutes et tous l'importance d'œuvrer pour le bien commun.

Plusieurs démissions du Conseil communal et de la Commission de gestion sont arrivées au bureau du Conseil : Mme Valérie Moreno (SEL), M. Arnaud Burkhalter (MC) et Mme Isabel Taher Sellés (AM) qui était également présidente de la COGEST. Ont été élus par le Conseil : M. Tomas Lopez Redondo (SEL), M. Yvan Giroud (MC) et M. Giuseppe Mantovani (AM). Pour la COGEST, Mme Raphaëlle Urfer (MC) et M. Nicolas Mojon (AM) remplacent respectivement Mme Natalie Betscha (MC) et Mme Isabel Taher-Sellés (AM).

Taux d'imposition maintenu et zone 30 km/h approuvée

Puis, c'est par l'arrêté d'imposition 2023, accepté à l'unanimité, que le Conseil a

continué sa séance. Pour sa 4^{ème} année consécutive, le taux d'imposition sera maintenu à 73,5%, ce qui ravira certainement les contribuables montain·e·s. Les réponses de la Municipalité aux motions « Pour la constitution d'un fonds solidaire pour l'Ukraine » et « Augmentation des indemnités des fonctions de secrétaire et de l'huissier du Conseil communal » ont également été acceptées. Enfin, le dernier préavis approuvé par le Conseil demandait un crédit de CHF 220'000.- pour l'aménagement d'une zone 30 km/h dans le secteur des Martines.

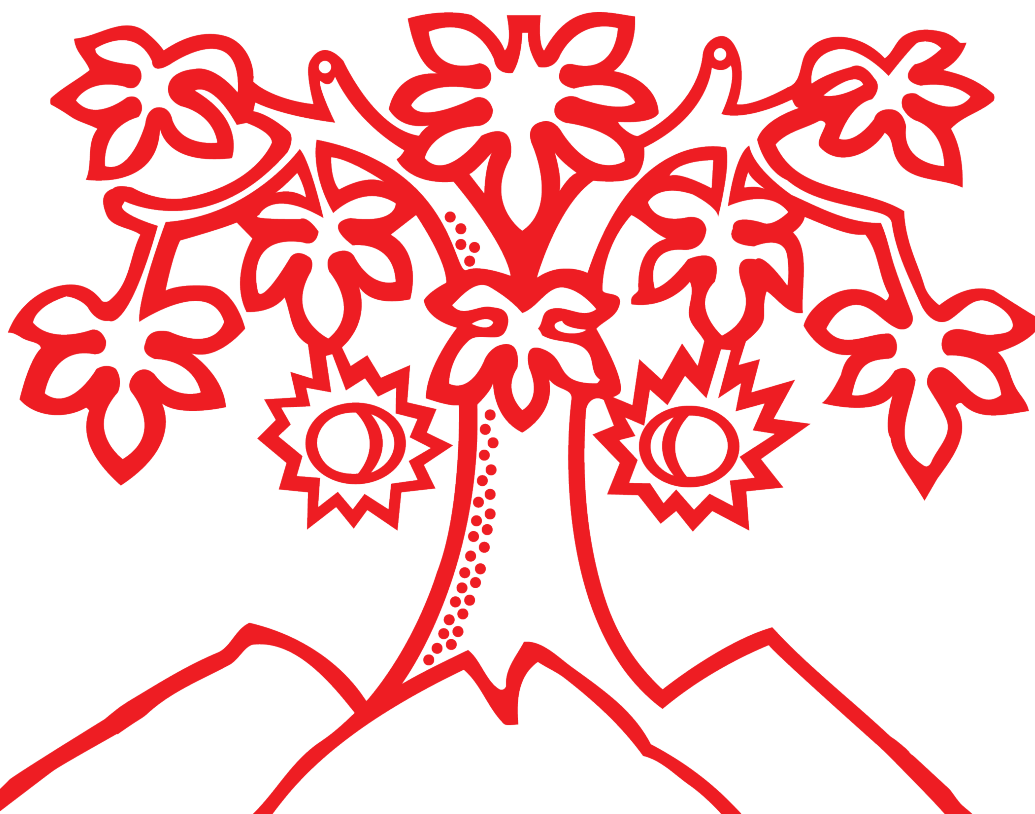
Faisant suite à son intervention lors de la séance du 28 mars dernier, Mme Anne-Sophie Hamoir (AM) a déposé un postulat « MontCoeur – pour une meilleure sensibilisation aux gestes de réanimation et une formation à l'échelle communale », accepté à une très large majorité, invitant la Municipalité à étudier l'opportunité d'organiser et de prendre en charge la formation de bénévoles ou autres aux gestes de réanimation et de profiter également d'informer la popula-

tion sur l'existence de la formation BLS-AED ainsi que sur l'emplacement des neuf défibrillateurs installés dans la commune.

Puis M. Christophe Blanc (AM) et consorts ont déposé un postulat intitulé « Opportunité de relier l'ouest et l'est de la commune au niveau du Mont centre par un passage souterrain » que le Conseil a finalement refusé de renvoyer pour étude à la Municipalité.

Sobriété énergétique

Concernant la situation géopolitique actuellement incertaine sur le plan énergétique ainsi que la préservation de l'environnement, plusieurs membres du Conseil ont utilisé leurs droits d'initiative dans l'espoir d'inciter des changements dans les habitudes quotidiennes de l'administration communale, des entreprises et des citoyens·ne·s montain·e·s. De fait, un postulat renvoyé à la Municipalité pour étude, intitulé « Non, merci ! Pas de plastique. » de Mme Brigitte Besson (MC) et consorts, ainsi que deux interpellations ont été déposés dans ce sens :



« Pour une sobriété énergétique » de **M. Jean-Marie Urfer** (MC) et consorts ; pour une « Optimisation de l'éclairage public » de **M. Jean-Pierre Muller** (AM) et consorts. La Municipalité a apporté plusieurs réponses aux préoccupations légitimes de ces deux interpellations. Elle a notamment créé une Cellule Énergie sur le même modèle de ce qui avait été fait pendant la crise du Covid et a informé de la mise en place de plusieurs mesures d'économie d'énergie à court et à long terme.

Ensuite, la **Commission consultative d'urbanisme (CCU)**, qui a pour fonction d'analyser tout ce qui touche aux questions d'urbanisme dans le cadre des réalisations en cours et futures au niveau de la commune, a présenté son rapport annuel 2021-2022. Dans ses conclusions, elle souligne qu'au vu de sa population qui a doublé en quinze ans, que plus récemment avec la crise du Covid, la guerre en Ukraine et les changements climatiques, il n'est plus d'actualité d'accompagner le développement du Mont-sur-Lausanne mais de le maîtriser, le temps d'une phase de consolidation du moins.

En fin de séance, plusieurs membres du

Conseil ont pu poser leurs questions à la Municipalité concernant entre autres un passage piétons très attendu à la route de la Blécherette (au niveau de la station Eni et du chemin des Échelettes) et l'état d'avancement du chantier de la cantine du Châtaignier.

M. Alexandre Cevey a précisé que la manifestation de la Saint-Nicolas, organisée par la Société de développement du Mont-sur-Lausanne, devrait avoir lieu le samedi 10 décembre 2022 dans la nouvelle cantine du Châtaignier.

Tous les détails et documents de séance se trouvent sur le site internet communal.

ERRATUM

Edition Mont Journal n°4, Reflets du Conseil communal du 27 juin 2022, page 4, Comptes 2021.

Nous faisons état d'une demande d'amendement au préavis 09/22 concernant les comptes annuels 2021. Contrairement à ce qui a été mentionné dans l'édition de juillet-août de Mont journal, il ne s'agit pas d'une incompréhension de la majorité de la commission des finances mais d'une demande de

la COFIN de constituer une réserve de CHF 2'000'000 pour tenir compte d'une charge concernant l'exercice 2021 dont la Municipalité n'a eu connaissance qu'au mois de mars 2022, de sorte à ce que cette charge ne vienne pas fausser le résultat des comptes 2022. Cette façon de faire étant conforme à la doctrine comptable qui prévoit que des éléments postérieurs à la date du bouclage des comptes mais antérieurs à la date d'établissement des états financiers soient pris en considération sur l'exercice concerné.

Alexandra Magnenat
Secrétaire du Conseil communal
conseil@lemontsurlausanne.ch

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public. Elles ont lieu à la salle du Conseil communal dans le bâtiment de Crétalaison.

Prochaines séances (dès 20h15) :
7 novembre, 12 décembre.

Pour accéder aux PV et ordres du jour du Conseil communal



www.linktr.ee/montjournal

VISITE DU MOTTIER B & G

Mardi 4 octobre, des membres de la Commission de gestion et de la Commission des finances du Conseil communal se sont rendus sur le chantier du collège du Mottier B.

Invités par le Service des bâtiments et le municipal en charge Olivier Descloux, les élus ont ainsi pu observer l'état des importantes transformations en cours.

Cette visite s'est déroulée en marge de l'inauguration officielle du Mottier G lors de laquelle Montaines et Montains ont pu découvrir de l'intérieur ce bâtiment provisoire qui accueille notamment la Médiathèque du Mont depuis son déménagement.



MOBILITÉ AU MONT-SUR-LAUSANNE

LE POINT SUR LES PROJETS COMMUNAUX EN COURS

Qualité de vie, pollution, santé publique, report modal, développement des transports publics, désengorgement du réseau routier: les enjeux liés à la mobilité au niveau communal sont nombreux et variés. Pour répondre à ces défis, la Municipalité a créé, en 2021, le Groupe mobilité rassemblant des compétences de différents services de l'administration. Une année après la création de cette équipe dédiée, faisons le point sur quelques-uns des importants projets communaux en cours avec deux de ses membres: Laurette Rohrbach, adjointe du Service de l'urbanisme, et Anne Kapeller, chargée de projet durabilité.

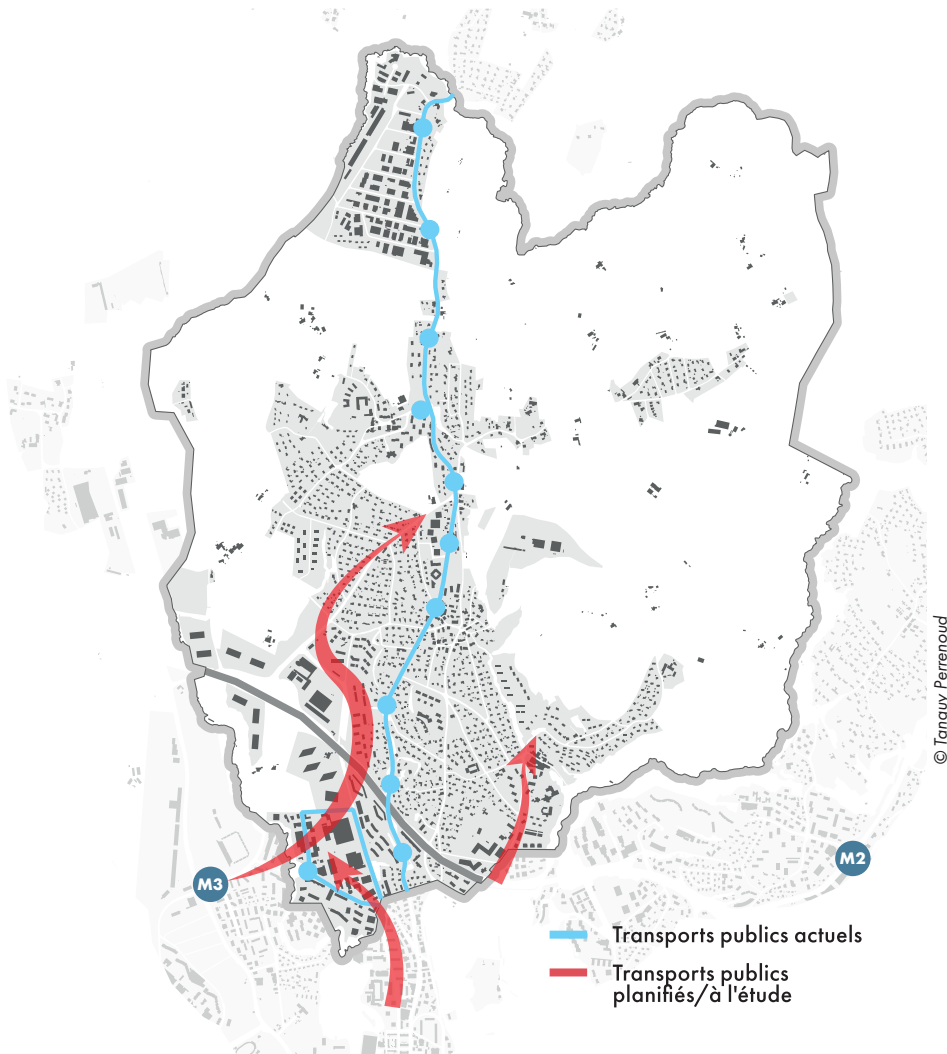
Le Mont grandit vite, amenant son lot de nouveaux habitants, mais qu'en est-il du développement des transports publics ?

Laurette Rohrbach: Aujourd'hui, au Mont-sur-Lausanne, tout est mis en œuvre pour améliorer la desserte en transport public et viser ainsi le report modal. Nous travaillons constamment avec différents partenaires, dont le Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL), les tl et la Ville de Lausanne, car ces enjeux dépassent le simple niveau communal. La réflexion se porte ainsi autant sur les lignes régionales que sur les lignes urbaines.

Plus concrètement, des changements ou prolongements de ligne sont-ils bientôt prévus ?

LR: Oui, plusieurs études sont en cours. Nous souhaitons rapidement prolonger la tl 3 pour mieux desservir le secteur de Maillefer. Des tests de passage de bus vont bientôt être effectués et le prolongement de la ligne, avec l'installation d'arrêts provisoires, devrait voir le jour d'ici quelques mois. Parallèlement, nous travaillons avec la Ville de Lausanne sur le projet définitif qui engendra une requalification complète du chemin de Maillefer. Le but est de tranquilliser et de rendre perméables les espaces publics aux abords de la route, mais aussi d'inclure le piéton et le vélo dans la réflexion.

Les Transports publics lausannois ont également effectué une enquête d'opportunité qui a démontré l'utilité de des-



servir l'ouest de la commune, en reliant le Grand-Mont au futur métro M3 à la Blécherette. Une étude de faisabilité va donc pouvoir démarrer à la fin 2022. Finalement, à l'horizon 2024-2025, la tl 22 devrait être prolongée jusqu'à la Valleyre, un secteur qui sera amené à se densifier avec le développement de la Clochette, puis des secteurs du SAF.

Le réseau se développe, mais comment faire cohabiter harmonieusement tous les modes de transport ?

LR: Évidemment, notre volonté est de diminuer l'impact de la mobilité individuelle motorisée, mais nous souhaitons permettre à tous les modes de transport de coexister. L'objectif du report modal est d'offrir à nos citoyens une meilleure qualité de vie en travaillant sur les charges de trafic sans néanmoins péjorer la situation actuelle malgré notre fort développement.

Dans l'opérationnel, afin de répondre au cadre légal, les procédures

prennent souvent beaucoup de temps à se concrétiser. Avant d'investir dans des projets coûteux, nous souhaitons donc de plus en plus mettre en place un urbanisme tactique afin de tester des aménagements provisoires et d'inclure la population dans la réflexion. Après l'essai des bancs-bus et de la bande cyclable à la route du Jorat, Penau sera le premier secteur à entrer en phase test avec de nouveaux aménagements de modération et de régime ayant pour but de diminuer la charge de trafic et de tranquilliser le quartier. Viendra ensuite un autre projet, celui-là définitif, avec la création d'un trottoir mixte au chemin du Châtaignier permettant à tous les usagers d'accéder au centre sportif en toute sécurité.

À vous entendre, la participation citoyenne semble au cœur des différents projets liés à la mobilité ?

LR: Tout à fait! Nous ne prétendons pas tout savoir et souhaitons faire la ville avec les habitants en les incluant dans le processus et en les rencontrant, comme ce sera le cas le 22 novembre (*lire l'encadré*), pour connaître leurs expériences et besoins.

À l'avenir, nous souhaiterions également étudier l'opportunité d'améliorer les centres historiques du Petit-Mont et du Grand-Mont, afin d'en faire de vrais espaces de rencontre, sous forme de démarches participatives. Par ailleurs, nous remarquons que de plus en plus de postulats au Conseil communal concernent la thématique de la mobilité, et chacun d'entre eux fait l'objet d'une étude.

Pour finir, des mesures sont-elles mises en place afin d'encourager la mobilité douce au sein de l'administration ?

Anne Kapeller: La Commune travaille actuellement à la mise en place d'un plan de mobilité pour l'administration et le corps enseignant. Une première étape a d'ores et déjà été réalisée sous la forme d'une enquête afin d'analyser les habitudes et besoins en mobilité des collaborateurs pour rejoindre leur lieu de travail. Celle-ci sera suivie d'une série de mesures servant notamment à faciliter leurs déplacements, la gestion des parkings et le transfert modal.

En parallèle, les services communaux travaillent également avec les entreprises des zones industrielles afin d'améliorer l'accessibilité multimodale, la circulation et le parage dans ces zones.

Propos recueillis par Maxime Fayet

QUESTIONS MOBILITÉ : RENCONTRE AVEC LA POPULATION

Depuis un an déjà, deux aménagements provisoires sont testés à la route du Jorat: les bancs-bus et une bande cyclable. Comme annoncé en 2021 au lancement de ce projet, la Municipalité, par l'entremise de son Groupe mobilité,

souhaite rencontrer les usagers, riverains et autres habitants du Mont afin de leur permettre de partager leurs expériences sur ces aménagements tests, mais aussi de discuter de leurs besoins et de tout projet lié à la mobilité.

Nous vous donnons donc rendez-vous à la salle du Conseil communal, **mardi 22 novembre à 19h**, pour une discussion ouverte (avec apéritif) entre population, spécialistes communaux et élus. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous remercions de vous inscrire en ligne avant le 20 novembre. Les riverains directement concernés par les aménagements de la route du Jorat recevront une invitation par courrier.

Lors de cette rencontre, une enquête de satisfaction sera effectuée auprès des participants. Celle-ci sera également disponible en ligne pour les citoyens indisponibles le 22 novembre.

Inscription pour la rencontre
« Questions mobilité »



www.linktr.ee/montjournal



CAFÉ POLICE-POPULATION À LA RENCONTRE DES CITOYENS DU MONT

Sortir de ses murs pour aller à la rencontre des seniors dans un endroit neutre, sympathique et convivial, c'est l'objectif que s'est fixé la Gendarmerie vaudoise, par l'entremise de notre Police administrative, en organisant le premier Café Police-Population du Mont (sur inscription). Une nouvelle façon de dialoguer avec nos citoyens qui aura lieu **le mercredi 30 novembre 2022, de 9h à 11h**, au café-restaurant Le Central.

Le concept de « Café avec un policier » (*Coffee with a cop*) a vu le jour aux États-Unis en 2011 dans la ville de Hawthorne en Californie. Une initiative qui s'est vite propagée à travers le pays avant d'atteindre le Canada, puis de gagner également du terrain en Suisse.

Au Mont-sur-Lausanne, le projet de Café Police-Population permettra aux seniors d'échanger à propos de leurs besoins, de leurs craintes et de leurs idées, de manière informelle et dans un cadre bienveillant, en présence des membres de la police cantonale Christian Bourquenoud (Chargé de prévention criminalité), Christian Lovis (Répondant de proximité)



© Adobe stock

et Stéphane Oulevey (Chef de poste). Notre municipale Nadège Longchamp sera également présente en compagnie de représentants de notre Police administrative.

Le concept de ces rencontres doit permettre de libérer plus facilement la parole des citoyens sur des sujets qui les concernent directement dont, notamment, la prévention des cambriolages, la cyberescroquerie, la circulation routière, etc.

Pour des questions d'organisation, cet événement est sur inscription. Nous vous remercions donc de **remplir notre formulaire en ligne ou de nous contacter au 021 651 91 70 avant le 20 novembre**. Des formulaires sont également disponibles à la réception de l'administration.

Roland Leder, Chef de la Police administrative

Inscription pour le Café Police-Population du 30 novembre



www.linktr.ee/montjournal

L'ACCUEIL DE L'ADMINISTRATION CONFIEE AU SPOP

Depuis le 1^{er} octobre, l'accueil de l'administration communale, jusqu'ici délégué à un prestataire externe, a été internalisé et confié au Service communal de la population (SPOP).

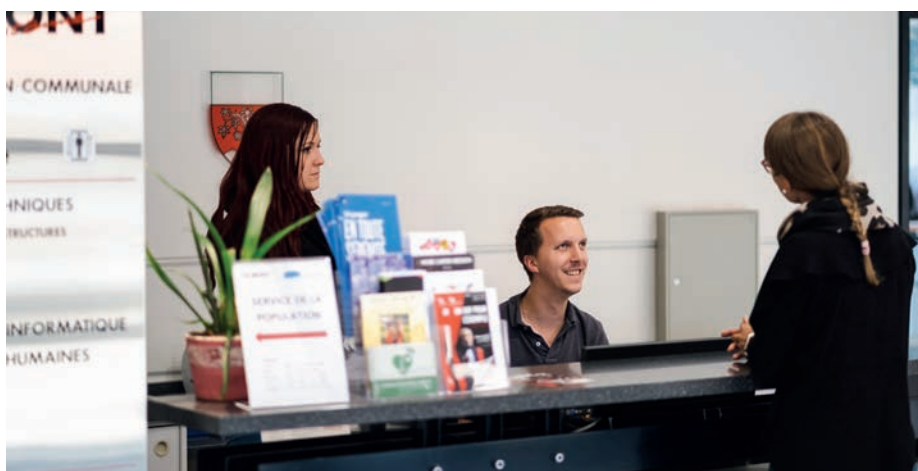
Avec l'engagement d'une nouvelle collaboratrice, le SPOP compte désormais cinq employés qui assureront à tour de rôle l'accueil de l'administration. Par cette mesure, la Municipalité entend donner toute l'importance qu'il se doit à cette porte d'entrée communale.

L'internalisation de l'accueil permettra de renforcer la qualité de notre hospitalité et des services offerts à la population.

Elle facilitera également les échanges au sein du SPOP et permettra une diffusion plus rapide des directives. À l'avenir, ces

nouvelles liaisons nous amèneront aussi à étoffer l'offre de nos prestations.

Matthieu Burkhart, Chef du SPOP



© Maxime Fayer

CAMPAGNE ANTI-MÉGOTS

ACTION COMMUNALE DE SENSIBILISATION

La Commune du Mont-sur-Lausanne lance une campagne de sensibilisation dont l'objectif est d'interpeller les personnes qui jettent leurs mégots par terre, notamment aux abords des parcs et parkings.

Jeter son mégot dans la rue : un geste anodin qui peut paraître sans conséquence. Pourtant, les dégâts occasionnés et les coûts pour la collectivité s'avèrent

importants. Les mégots de cigarettes, qui représentent une part grandissante des déchets retrouvés sur la voie publique, polluent notre environnement naturel et coûtent cher en ramassage à la collectivité.

Chaque mois, les équipes communales, bien aidées par le groupe citoyen «Valorisation» qui organise des récoltes de déchets, ramassent des centaines de mégots

au Mont. La Commune et son Service des travaux et infrastructures souhaitent ainsi changer les comportements des fumeuses et fumeurs en les encourageant à jeter leurs mégots dans les lieux prévus à cet effet. Des affiches seront placées à différents endroits problématiques identifiés au Mont.

L'impact environnemental des mégots laissés au sol est non-négligeable. Chargé en substances toxiques, un mégot peut polluer à lui seul jusqu'à 500 litres d'eau. Lorsqu'il est jeté dans les rues, il poursuit généralement sa vie dans les eaux pluviales non traitées par les stations d'épuration, polluant donc nos rivières et nos lacs. Des études ont démontré qu'un mégot met 12 ans à se décomposer en une multitude de nanoparticules. Il ne disparaît donc jamais.

Et malheureusement pour les fumeurs, laisser son mégot par terre n'a jamais fait pousser de paquets de cigarettes...

Maxime Fayet
Chargé de communication

La campagne de sensibilisation diffusera un message simple : « Laisser son mégot par terre n'a jamais fait pousser un paquet de cigarettes ». Adaptée à différents supports, elle sera notamment diffusée en ligne et affichée sur les parkings du Mont ou devant la piscine du Mottier.



© Maxime Fayet



Mont village de Noël fera vivre le centre de la commune

Malgré les températures clémentes du mois d'octobre, l'administration «bûche» déjà depuis plusieurs semaines sur la création d'une manifestation singulière qui prendra ses quartiers au centre du Mont du 8 au 10 décembre 2022.

En collaboration avec la Jeunesse du Mont, «Mont village de Noël» sera constitué de plusieurs espaces conviviaux et chaleureux qui permettront à toutes les générations de se rencontrer et de faire vivre le cœur de notre commune. Au programme : raclette servie

par la Municipalité, buvette de la Jeunesse, silent party... sans oublier la traditionnelle Fête de la Saint-Nicolas, organisée par la Société de développement, qui aura lieu le samedi 10 décembre. Plus d'infos à venir sur notre site.

NOUVEAU QUARTIER DE PERNESSEY

MISE À L'ENQUÊTE PROCHAINE ET **EXPO PUBLIQUE** À L'ADMINISTRATION

Les travaux d'équipement des quartiers du Syndicat des améliorations foncières (SAF) sont actuellement en cours dans sept secteurs (sur treize). Certains seront achevés très prochainement. L'occasion de se pencher dans cette édition de Mont journal sur l'un d'entre eux dont les bâtiments seront mis à l'enquête et présentés dans le hall de l'administration. En effet, un affichage public et accessible à tous permettra à la population de découvrir plus en détail les caractéristiques des futurs bâtiments du quartier de Pernessy.

Tout à l'ouest du Mont-sur-Lausanne, non loin de la zone de villas de Ferrajoz-Millièrè analysée dans notre précédent numéro, les projets de construction des dix bâtiments du secteur de Pernessy sont sur le point d'aboutir. Une fois leur conformité réglementaire validée par le Service de l'urbanisme, les demandes de mise à l'enquête pourront être effectuées.

Pour la première fois, en marge des mises à l'enquête et dans le but d'informer plus largement la population montaine dans son ensemble, une exposition publique et temporaire va prendre place dans le hall de la réception de l'administration communale. À l'aide d'images et d'explications, les Montaines et Montains pourront ainsi en apprendre plus sur ce projet de construction. Un feuillet de présentation sera également consultable, dans sa version intégrale, avec chaque dossier d'enquête.

En effet, au vu notamment de l'ancienneté des plans mis à l'enquête en 2006, la Municipalité a décidé d'exiger, de la part de chaque promoteur ou propriétaire, la création d'un dossier de présentation afin qu'une information complète puisse être communiquée au public.

Outre sa fonction de représentation, notamment par des images 3D illustrant

l'aspect futur du quartier, ces dossiers permettront également au Service de l'urbanisme de vérifier si les améliorations souhaitées par la Commune, afin de réactualiser les quartiers, ont bien été respectées.

Les dates de cette exposition temporaire, qui coïncideront avec celles des mises à l'enquête, seront communiquées sur nos différents canaux de communication habituels.

Antonio Turiel
Chef du Service de l'urbanisme



Pilier public du Mont:



Un affichage public et accessible à tous, dans le hall d'accueil de l'administration communale, permettra à la population de découvrir plus en détail les caractéristiques des futurs bâtiments du quartier de Pernessy. Cette image 3D illustre l'aspect des constructions prévues.



ENTREPRISES DU MONT: LE PRIX PERL 2023 EST LANCÉ

Les candidatures pour la 21^e édition du concours Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL) sont ouvertes. Ce concours primera en mai 2023 cinq entreprises innovantes pour un montant total de CHF 100'000.-. Et pourquoi pas une du Mont-sur-Lausanne ?

Créé pour encourager l'esprit d'innovation des entreprises situées dans la région lausannoise, le PERL a permis de lancer et de mettre en avant plus de 92 projets entrepreneuriaux depuis ses débuts en 2003. Points forts de ce concours : la qualité et la diversité des projets primés dans tous les domaines d'activité qui démontrent la vitalité et l'inventivité du tissu économique régional.

Toute jeune entreprise (moins de 5 ans d'existence) peut y participer dès lors que le projet présente un caractère innovant et est développé sur le territoire de l'une des 27 communes de Lausanne Région. Le délai d'inscription est fixé au mercredi 25 janvier 2023.

Le Secrétariat municipal se tient à la disposition des entreprises qui ambitionnent de se lancer dans cette aventure et souhaitent obtenir des conseils : 021 651 91 91 ou greffe@lemontsurlausanne.ch

Les candidats au prix PERL peuvent appartenir aux catégories suivantes :

- Artisanat
- Commerce
- Industrie
- Innovation technologique
- Design
- Services

Les critères de sélection portent sur :

- L'impact économique
- Les emplois
- L'originalité
- La faisabilité
- Le développement durable
- L'impact créé par le prix PERL

Inscription : linktr.ee/montjournal



© Maxime Foyet

Cyclomania: le défi cycliste se termine en beauté

En septembre, 245 personnes ont participé à l'action de promotion du vélo Cyclomania lors du défi organisé conjointement par les Communes du Mont-sur-Lausanne et d'Épalinges. Ensemble, elles ont parcouru 16'527 km à vélo.

Pour la troisième fois consécutive, l'action participative Cyclomania de PRO VELO Suisse a eu lieu dans toute la Suisse. Au total, près de 9000 personnes ont participé à l'action; 19 défis cyclistes régionaux et un défi national ont été organisés.

Cette année, notre Commune a proposé un défi à sa population. Les participants ont ainsi pu récolter des points et gagner des récompenses. Le premier prix, diverses prestations au centre montain MotionLab d'une valeur totale de CHF 1'100.-, a été tiré au sort parmi les participants.

L'action Cyclomania n'incite pas seulement la population à se déplacer à vélo: elle contribue également à l'amélioration de l'infrastructure cyclable. En effet, l'application mobile utilise un système de traçage qui enregistre le comportement des participants ayant donné leur accord. Les données de mobilité agrégées sont ainsi mises à la disposition des communes à la fin de l'action. De précieuses données qui pourront être exploitées par les équipes mobilité et durabilité.



Cartes tl prépayées disponibles à l'administration

Vous voyagez occasionnellement sur le réseau tl ? Il est désormais possible d'acheter des cartes prépayées pour les Transports publics lausannois à l'accueil de notre administration. Selon votre choix, ces cartes tl permettent d'effectuer dix courses (en tarif réduit ou tarif plein) dans les zones Grand Lausanne Plus, Grand Lausanne ou pour des Cours parcours. Grâce à elles, les voyageurs n'ont plus besoin de passer à l'automate et plus besoin de monnaie. Les cartes sont transmissibles et bénéficient d'un rabais par rapport à l'achat de billets à l'unité. Elles doivent être validées dès l'entrée dans le bus ou la rame.

TRIBUNE OFFERTE AU COMITÉ D'INITIATIVE « DES ARBRES POUR LA COMMUNE! » LES ARBRES, NOS PRÉCIEUX ALLIÉS POUR L'AVENIR

En avril dernier, un collectif de citoyens déposait 1138 signatures, faisant ainsi aboutir la première initiative populaire du Mont. Objectif : préparer l'avenir en nous protégeant des excès de chaleur et de sécheresse. Plus qu'un engagement pour la promotion d'espaces arborés, tout un symbole sociétal !

L'initiative « Des arbres pour la commune ! » a émergé au sein du collectif de la Valleyre, constitué d'habitants·es du Mont sensibilisés·es à la protection de la nature. Nous sommes témoins, comme toutes et tous, de la dérive du climat et avons souhaité agir à notre échelle. Réussissant l'amalgame entre les anciens habitants du Mont et les nouveaux, le collectif fédère un groupe aux compétences, expériences et sensibilités politiques complémentaires. Cette dynamique est emblématique d'une commune qui doit construire son avenir, à la fois dans son développement urbain, dans le respect des espaces naturels qui l'accueillent, et dans celui du bâti existant. Nous sommes conscients·es des contraintes auxquelles Le Mont doit faire face aujourd'hui (attractivité, démographie, croissance économique). Mais nous nous devons de dé-



Le comité d'initiative « Des arbres pour la commune ! » est composé de neuf citoyens du Mont.

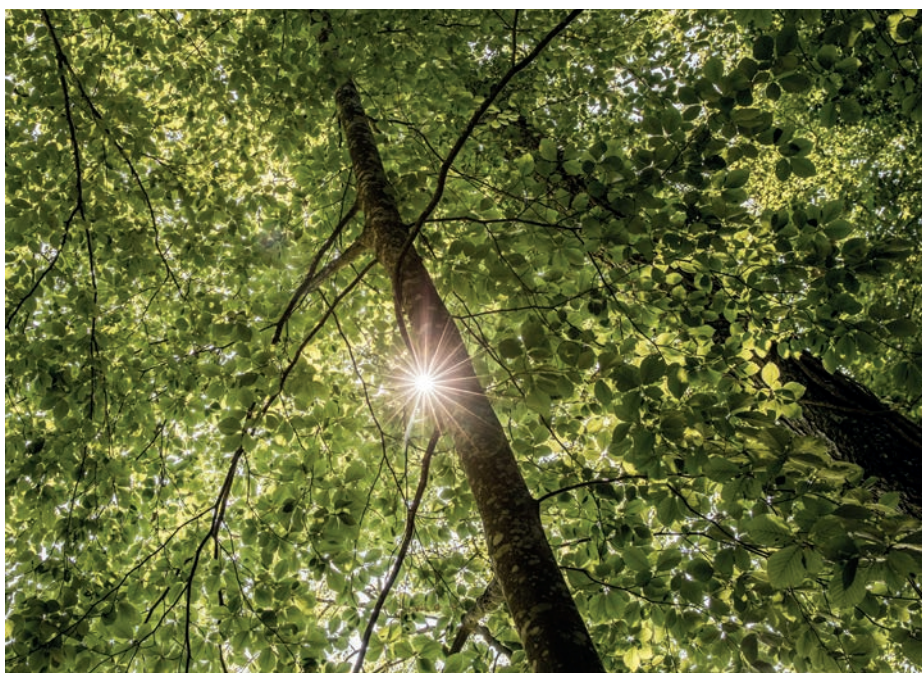
fendre ce qui est là, la diversité du Vivant, bien précieux pourtant fragilisé. Nous pensons en premier lieu aux générations futures, qui pourraient devoir assumer nos choix souvent dictés par l'urgence. L'essentiel est devenu l'urgence...

Les bienfaits des arbres sont indéniables : refuges de fraîcheur en été, absorption de polluants, stockage du CO₂, protection contre les inondations, etc. Dans notre société, ils reprennent une place qu'ils n'auraient jamais dû perdre car ils constituent à la fois notre capital (ressources et

services) et notre assurance santé. L'initiative que nous portons permet de poser le cadre juridique indispensable pour obtenir et respecter des objectifs d'arborisation du territoire : protéger d'abord, et planter si nécessaire. Elle établit pour 30 ans une feuille de route qui tiendra compte de l'état actuel des boisés au Mont. Notre commune, pourtant encore agricole et bordée de forêts, a un déficit en termes de canopée (ou surface foliaire d'arbres ou d'arbustes). La canopée, ne représentant actuellement que le cinquième du territoire communal, est bien plus faible que dans les autres communes si on s'en réfère à la moyenne vaudoise. De plus, dans les zones bâties, ce déficit est considérablement accru. Il serait donc utile d'y planter des espèces indigènes qui seront une belle contribution pour la biodiversité, tout en rétablissant un continuum de nature dans le tissu urbain.

Liste (non exhaustive) des arbres indigènes à fortes valeurs écologiques : Tilleul, Chêne, Hêtre, Sorbiers, Fruitières, Charme, Châtaigner, Érable, Frêne, If, Noyer, Saule, Sapin blanc, Merisier, Mélèze...

Et c'est le moment idéal pour agir ! Issus du remaniement parcellaire entamé il y a un demi-siècle sous l'égide des propriétaires terriens du Mont (SAF Le Mont),



13 nouveaux quartiers devraient prochainement sortir de terre, générant alors de nouveaux îlots de chaleur. Les institutions communales et cantonales ont le devoir de respecter l'équilibre entre les intérêts privés et ceux de la population tout entière ; sauf que cet équilibre est malmené par les enjeux environnementaux actuels. Il est donc essentiel d'adapter ces projets. En novembre prochain, avec les associations qui nous soutiennent, nous passerons de la théorie à la pratique : le 9 se tiendra une conférence suivie d'une table ronde sur le thème de l'arborisation des villes, puis le 19 toutes les générations du Mont se retrouveront à l'EMS La Paix du Soir pour une opération de plantation d'arbres.

Désormais, ce sont donc les 1138 signataires qui constituent le socle de l'initiative. Sans votre confiance, vos encouragements, et même votre engagement à nos côtés, nous n'aurions rien pu faire. Grâce à vous, la Municipalité devra se positionner vis-à-vis de notre projet en faveur d'une société mieux préparée à anticiper les changements annoncés. Elle proposera son préavis au Conseil communal lors de la séance du 12 décembre. Si l'initiative est rejetée, celle-ci fera l'objet d'une votation populaire.

N'oublions jamais : quand nous coupons un arbre, quand nous le maltraitons, lui ne peut pas plaider pour sa défense. Oui, l'arbre jouit trop souvent d'une mauvaise

réputation : il perd ses feuilles, il bouche la vue, il est dangereux, etc. Pourtant, refuge de la biodiversité, l'arbre est avant tout nourrissant, protecteur et indispensable au cœur de notre environnement. En fait, nous devrions nous réjouir de l'observer, de sentir ses fleurs, et de le bichonner. Plantez, entretenez, observez et vous comprendrez l'arbre qui est en vous ! (et la vie qui vous habite...)

Les membres du comité d'initiative

Brigitte Besson, Pierre-François Culand, Antoinette Emery, Alain Frei, Christophe Lecomte, Kate Muddiman-Frey, Catherine Roulet, Stéphane Simon, Daniel Siréjols.



Pour en savoir plus :

UN CONTE POUR UN NOËL SOLIDAIRE AVEC CLAIRE HEUWEKEMEIJER DE LA COMPAGNIE CONTACTORDES

Le jeudi 22 décembre, la magie du conte s'installera à la Grande salle du Petit-Mont avec la talentueuse conteuse Claire Heuwekemeijer qui émerveillera petits et grands Montains. Accompagnée sur scène par des musiciens professionnels de l'École de Musique du Mont-sur-Lausanne (EMML), elle racontera des Contes d'hiver et de neige.

Mais l'émerveillement commencera plus tôt dans l'après-midi ! Les éducatrices des UAPE, qui accueillent les enfants de 4 à 10 ans, quitteront leurs locaux pour rejoindre en cortège la Grande salle.

À partir de 17h30, enfants, parents, Montaines et Montains, sont invités à se réunir et à partager une soupe dans son chaudron, un thé ou un vin chaud offerts dans l'esprit de Noël. Également à la Grande salle du Petit-Mont, les jeunes de l'espace YOLO (centre de loisirs du Mont) auront préparé un marché de Noël solidaire avec des créations propres qu'ils vendront pour soutenir une association à but non lucratif de leur choix. Cette année, ils ont choisi l'association Point d'eau dédiée à la santé et à la réinsertion des personnes les plus vulnérables.



Jeudi 22 décembre dès 17h30

Grande salle du Petit-Mont avec soupe et marché de Noël solidaire

18h45 chantée de Noël

19h contes dès 4 ans

20h45 veillée pour ados et adultes

Conteuse : Claire Heuwekemeijer

Musiciens : Claire Caumartin (flûte traversière), Mathilde Frelin (piano), Florine Juvet (accordéon), Laura Sanchez (violoncelle).

Entrée gratuite – chapeau à la sortie

Infos : jeunesse@lemontsurlausanne.ch

© Yves Bochatay

À 18h45, enfants et adultes pourront participer à une chantée de Noël proposée par le chœur mixte L'Écho des Bois.

À 19h, Claire Heuwekemeijer occupera la scène de la Grande salle et emmènera le public à la rencontre des personnages des Contes d'hiver et de neige.

Après le conte, vers 20h, le chaudron de soupe et le marché de Noël seront encore ouverts. Une fois les enfants partis se coucher, la soirée se poursuivra avec

une veillée de contes pour les adultes, également avec Claire et en musique, dans l'intimité du balcon de la Grande salle.

Cet événement ouvert à tous est gratuit ; chapeau à la sortie. Il est organisé par la Commune en collaboration avec l'EMML, le Mont Solidaire, l'Écho des Bois et les UAPE.

Yvan von Arx

Chef du Service de la jeunesse et des loisirs

Paroisse Saint-Amédée

www.cath-vd.ch/paroisses



Messes ordinaires

- Bellevaux, DI, à 10h30
- Bellevaux, MA, ME, JE, à 9h00
- Lausanne (Communauté des Sœurs Mère Teresa, Forêt 2), LU, VE, 18h

Messes anticipées du dimanche

- Froideville, SA 5 novembre, 3 & 31 décembre, à 17h30
- Cugy, SA 12 & 26 novembre, 10 & 24 décembre, à 17h30
- Bellevaux, SA 19 novembre & 17 décembre, à 17h30

Messes des familles

- Bellevaux, DI 4 décembre, à 10h30
- Cugy, SA 24 décembre, à 17h30 avec crèche vivante

Messe avec la Prière des Mères

- Bellevaux, DI 9 nov & 7 déc, à 9h00

Messe de la Toussaint

- Bellevaux, DI 6 novembre, à 10h30

Messe à la cathédrale

- Lausanne, SA 26 novembre, 18h

Messe de minuit

- Bellevaux, SA 24 novembre, à 22h

Messe du jour de Noël

- Bellevaux, DI 25 décembre, 10h30

Paroisse réformée du Mont

www.eerv.ch/lemont



Responsable jeunesse

Depuis le début de l'été, notre responsable jeunesse a pris ses fonctions, à un taux de 50%. Matthew Ntumba, 37 ans, est né en République Démocratique du Congo. Fils de pasteur, il fait son chemin dans l'Église dès son enfance, notamment dans la conduite des chants et de la musique.

À 21 ans, il quitte le Congo pour l'Afrique du Sud; il rejoint une église à l'Université du Cap. Après avoir obtenu son certificat en management événementiel, il crée un groupe de louange (Nations Band) et

enregistre un premier album. Pendant trois ans, il suit des études dans un institut biblique. À 30 ans, il est nommé pasteur des étudiants (gymnase et université).



Notre responsable jeunesse Matthew © Matthew Ntumba

Arrivé en Suisse en décembre 2021, il intègre la vie de notre paroisse. En avril, il se marie avec Virginie Freymond; ils habitent Moudon.

Nous sommes heureux de collaborer avec Matthew. Nous apprécions son amour pour Dieu et son enracinement dans la Bible. Il a l'expérience de la jeunesse et son leadership est naturel. Il nous fait du bien par son dynamisme et sa joie. Il aime les personnes et prend soin de chacun·e.

En présence du Municipal Daniel Besson et devant la co-présidente du Conseil paroissial Nathalie Weber, Matthew a été installé dans son ministère lors du culte du 4 septembre.

Avec nos aînés (70 ans et +)

Le comité vous propose une sixième édition, le vendredi 21 octobre, de 14h à 16h, à la Maison de paroisse. Au programme: Chants; partage autour de ces questions: «Quelles sont les valeurs qui comptent le plus pour moi aujourd'hui? Comment ma foi en Dieu m'aide-t-elle à vivre ces valeurs?». Une rencontre pour échanger autour de questions spirituelles, personnelles et communautaires. Le comité prépare le thé/café, vous apportez les douceurs (cakes...) pour le temps de la convivialité. • Alain Wirth

Concerts à l'église du Mont

Dimanche 4 décembre 2022 à 17h

Pour se préparer au temps de l'Avent, nous avons le plaisir de vous présenter l'ensemble vocal «Alter-Echo» de Rolle (24 choristes) sous la direction de Julian Villaraga. Ce dernier vous interprétera un programme de musique britannique du XX^e siècle (Britten, Jenkins, Rutter) dont une partie sera consacrée à des pièces de Noël. Venez nombreux les écouter!



Les prochaines dates de la saison 22-23:

- **20 novembre 2022**: Trio de Brahms Isabelle Bourgeois, corniste, Claire Marcuard, violoniste;
- **15 Janvier 2023**: «Les Mystères d'un Buffet d'Orgue» Avec des artistes: musiciens, poète, facteur d'orgue;
- **5 février 2023**: Ensemble Levedy Composé de Laudine Dard harpe et 4 chanteuses, introduit par Nicolas Juvet, harpe;
- **12 mars 2023**: Ensemble Rocaflo En musique Klesmer, composé de Romane, Catherine et Florine.

Soirées de Gym 2022

Le Mont fait son Casting!

Après une première édition très réussie, la nouvelle commission de soirée de gym a le plaisir de vous inviter à ses traditionnelles soirées: vendredi 25, à 20h, et samedi 26 novembre, à 14h30 et 19h30, à la salle de gym du Mottier E/F!

Cette année, les gymnastes présenteront leur production à un jury un peu loufoque accompagné de leur fidèle présentateur. Ceux-ci sont à la recherche de comédiens, chanteurs et danseurs pour leur future comédie musicale, qui promet d'être

un carton! Après avoir fait passer des centaines d'auditions, la FSG Le Mont est le dernier espoir de cette troupe pour dénicher LA perle rare... Alors, la FSG Le Mont sera-t-elle à la hauteur de ce nouveau défi?



Photo de la Commission lors des Soirées de Gym 2021

Vente des billets:

Samedi 19 nov., de 9h à 11h30 et de 14h à 16h, à la salle de gym du Mottier.

- Sonia Becker, pour la Commission de Soirée

Pétanque Le Mont

Retour sur quelques faits marquants de ces derniers mois pour notre club :

Journée sportive des classes

Les 29 et 30 juin, quelque 40 écoliers de 3P, 5P et 6P ont bénéficié d'une initiation à notre sport, donnée par des membres du club. Selon le retour reçu, nous pouvons affirmer que ces démonstrations ont été bien appréciées!

Camp d'entraînement des jeunes



En juillet, 18 jeunes ont participé au camp mis sur pied par l'Association vaudoise de pétanque. Ils ont été encadrés par 9 adultes expérimentés, dont le récent champion d'Europe Zvonko Radnic. Ces jeunes, très motivés et à l'écoute, ont eu un immense plaisir à mettre en pratique les conseils de ce formateur hors norme, qui a su les motiver par son approche décontractée et aussi humoristique. Les membres de notre société leur ont préparé les repas de midi. C'est toujours un plaisir d'accueillir ce camp des jeunes.

Passeport vacances

En août, 10 écoliers ont participé à la journée du Passeport Vacances, entourés par des membres du club et initiés à divers exercices pratiques. Un tournoi est venu ponctuer cette belle journée.



Tournoi MIMOSA

Joué par 40 équipes en triplettes, il a connu un vif succès et malheureusement la défaite d'un de nos membres, Alain Bérout, en finale du concours B. Il s'est largement rattrapé dernièrement en gagnant notre tournoi interne dit des Zénés, devançant de 1 point notre Président François Duperret. Bravo à vous deux.

Tournoi interne en tête à tête

Lundi du Jeûne fédéral, nos membres Ernest Pittet et Ivan Barone ont organisé ce tournoi et mijoté une excellente paëlla à midi. Félicitations et chapeau aux organisateurs pour cette belle journée! À reconduire si possible l'année prochaine.

- Francis Etienne

Jeunesse du Mont

Week-end de festivité au programme



Muffins poire chocolat noir

La recette des Paysannes vaudoises du Mont-sur-Lausanne
apv.lemont@gmail.com



Ingrédients

- 4 œufs
- 100 g de sucre
- 1 pincée de sel
- 200 g de chocolat noir 70%
- 120 g de noisettes moulues
- 120 g de poires râpées
- Poudre de chocolat noir

Préparation

Préchauffer le four à 180°C. Fondre le chocolat au bain-marie et le refroidir.

Séparer les jaunes des blancs. Mélanger les jaunes d'œufs, le sucre jusqu'à ce que la masse blanchisse. Ajouter le chocolat fondu, les poires, les noisettes et bien mélanger. Batre les blancs en neige et la pincée de sel.

Puis les incorporer délicatement à l'appareil.

Remplir la plaque à muffins préparée, enfourner 20-30 mn env.

Refroidir, démouler et les déposer sur une grille.

Saupoudrer de poudre chocolat noir.



Option: Moules individuelles

- Anne-Lise Kunz

Mont Solidaire Nos événements hebdomadaires

Café solidaire: tous les JE, 9h30-11h30, salle paroissiale du bas;

Jass: tous les ME, 14h-17h, Le Central;

Tricot: tous les 1^{er} et 3^e JE du mois, dès 14h30, salle paroissiale du haut;

Pétanque: tous les VE par beau temps, dès 14h30, La Paix du Soir.

D P W B C A C I G S S A U C
 G C O T E S F E D Y M C A O
 M J P C O L O V H C A G H P
 A P Y L P Q U Z N Q R R N P
 I N N O Q P G J P C T A A O
 L R Z C C M E R F O I N S Z
 L H D H X B R I B O N D E Z
 E T Q A T F E O K C E M Y M
 F O T T M B S N Q Z S O E X
 E L C T A P R Z C B Y N T V
 R V P E A Z M I G F S T A C
 T B U D R O N R L B T S V P
 R Z X K I G H I L Y J U E Y
 Q U P E T I T M O N T G Z F

MONT-CACHÉ
 Un jeu 100% du Mont

À la recherche des arrêts de bus du Mont:
 Budron, Coppoz, Etavez, Grand-Mont, Martines, Rionzi,
 Clochatte, Côtes, Fougères, Maillefer, Petit-Mont.

Les réponses du jeu des sept différences du n°4 se trouvent sur: www.linktr.ee/montjournal

AGENDA du Mont-sur-Lausanne

Exposition La Joie de lire

Tous les DI jusqu'au 27 novembre,
 14h-18h, collège du Mottier A

Chouette, bébé lit!

VE 4 & 25 nov, 16 déc, 9h30-10h30,
 Médiathèque (Mottier G)

Jeunesse du Mont: week-end de fête

Afterwork: VE 4 nov, 18h-22h
 Tournoi de volley: SA 5 nov, 14h-22h
 Centre sportif du Mottier

Drag-queen Story Hour

ME 9 novembre, 17h30, Médiathèque

Mont arbres: conférence

ME 9 nov, 19h30, Grande salle Petit-Mont

Veillée de contes (Mont solidaire)

JE 10 nov, 17h30, Salle de paroisse (haut)

Plantation d'arbres

SA 19 nov, 10h, EMS La Paix du soir

Nouveau spectacle hommage à Gilles

SA 19 novembre, 20h, Grande salle
 Réservations sur lemontsurlausanne.ch

Concert à l'église: Trio de Brahms

DI 20 novembre, 17h, église du Mont

Rencontre « Questions mobilité »

MA 22 novembre, 19h, Salle du Conseil

Soirées de Gym 2022 (p. 14)

VE 25 nov, 20h, & SA 26 nov, 14h30
 et 19h30, centre sportif du Mottier

Café Police-Population

ME 30 novembre, 9h-11h, Le Central

Concert à l'église: Alter-Écho (p. 14)

DI 4 décembre, 17h, église du Mont

Mont village de Noël (p. 9)

Du JE 8 au SA 10 décembre, Mont-Centre

Fête et marché de la Saint-Nicolas

SA 10 décembre, 9h30-16h

Nuit du conte et Noël solidaire (p. 13)

JE 22 déc, dès 17h30, Grande salle

Tous les événements au Mont-sur-Lausanne dans notre agenda



www.linktr.ee/montjournal

517 personnes suivent
 le Mont-sur-Lausanne sur
 Facebook... et vous ?

LE MONT
sur Lausanne

@communedumontsurlausanne

myclimate
 neutral
 Imprimerie

myclimate.org/01-22-957542



Impressum

Édité par la Commune du Mont-sur-Lausanne
 Impression offset exempte de produits chimiques Papier
 100% recyclé, Ange Bleu, certifié FSC
 Imprimé au Mont par Groux arts graphiques SA

Tirage: 4'650 exemplaires, parution 6x par année
 Coûts de production et de distribution: CHF 0,95.-/ex.
 Responsable éditorial: Maxime Fayet
journal@lemontsurlausanne.ch · 021 651 91 91

